



Ville de Crabtree

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR LA DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT

270, 8^e Rue
SEULEMENT LE GARAGE ATTENANT AU BÂTIMENT

AVIS PUBLIC est donné qu'une demande de certificat d'autorisation pour la démolition du garage attenant pour l'immeuble suivant : 270, 8^e Rue a été transmise au Comité de démolition.

Le **lundi, le 2 février 16h30**, à l'hôtel de ville, situé au 111, 4^e Avenue à Crabtree, le Comité de démolition étudiera la demande de démolition pour le **GARAGE ATTENANT** pour le 270, 8^e Rue et rendra une décision à cet effet.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un certificat d'autorisation pour la démolition du **GARAGE ATTENANT** doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public ou dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée, lesquels commentaires écrits pourront être postés à cette adresse :

Pierre Rondeau, directeur général et greffier
Municipalité de Crabtree
111, 4^e Avenue
Crabtree (Québec) J0K 1B0

Ou par courriel à l'adresse info@crabtree.quebec ;

Pour toute information, veuillez communiquer avec la coordonnatrice à l'urbanisme et à l'environnement au 450-754-3434 poste 234

Donné à Crabtree, ce 22 janvier 2026

Pierre Rondeau

Directeur général et greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, **Pierre Rondeau**, directeur général et greffier de la ville de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 22 janvier 2026 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22 janvier 2026